



T 450 471-2819 F 450 471-6984

2955, boulevard de la Pinière, Terrebonne QC J6X 0A3

MATERNELLE	
Frais de services éducatifs	10 720 \$
Frais payables en 10 versements (1 ^{er} septembre au 1 ^{er} juin) Frais de services éducatifs admissibles aux crédits d'impôt	


AUTRES FRAIS MATERNELLE ET PRIMAIRE – Obligatoire –	
Frais d'inscription – non remboursables	200 \$
Sorties et activités éducatives	340 \$
Matériel pédagogique	280 \$
Applications & matériel d'art	280 \$
Frais payables en 10 versements (1 ^{er} septembre au 1 ^{er} juin)	

AUTRES FRAIS MATERNELLE ET PRIMAIRE – Facultatif –	
Journées pédagogiques – à la journée	65 \$
Activités parascolaires	Variables

SERVICE DE GARDE (Inscription possible en tout temps) – Facultatif –			
	Forfait le matin Entre 6 h 30 & 7 h 40	Forfait le midi	Forfait le soir Entre 16 h 40 & 18 h
5 jours/semaine Lundi au vendredi (180 jours)	1 035 \$	1 035 \$	1 035 \$
SDG du matin – à la présence Entre 6 h 30 & 7 h 40	6 \$ ***Inscription obligatoire		
SDG du soir – à la présence Entre 16 h 40 & 18 h	6 \$ ***Inscription obligatoire		
Frais de service de garde admissibles aux crédits d'impôt Référez-vous au document « Sommaire des paiements » Les jeunes non-inscrits ne peuvent intégrer le SDG. Inscription obligatoire selon les places disponible. ***Places limitées Des retards fréquents peuvent entraîner des frais.			

PRIMAIRE	
Frais de scolarité	7 760 \$
Frais de surveillance	2 460 \$
TOTAL	10 220 \$
Frais payables en 10 versements (1 ^{er} septembre au 1 ^{er} juin) Frais de surveillance admissibles aux crédits d'impôt	

CONTRIBUTION	
Équipements sportifs Payable <u>une seule fois par élève</u> , pour toute la durée de sa scolarité à Vision. Montant non remboursable, mais payable en 10 versements lors de sa première année de fréquentation.	
Maternelle	500 \$
4 ^e année	500 \$
5 ^e année	350 \$
6 ^e année	250 \$
Fonds d'immeuble Payable <u>une seule fois par famille</u> , lors de la première année de fréquentation, en 10 versements. Ce montant est remboursable lorsque le dernier enfant de la famille quitte l'école Vision.	1 500 \$

NOTE 	
Rabais de 250 \$ pour le 2 ^e enfant et de 500 \$ pour le 3 ^e enfant d'une même famille fréquentant le primaire.	
Service de diner chaud et collation préparés sur place par « Bedons santé » offert moyennant un supplément.	